

Le cimetière de Vauhallan

Le cimetière est un lieu de souvenirs et de mémoire qui joue un rôle important dans la vie et l'histoire d'un village.

« Au Moyen-âge on enterrait les gens près des églises à cause du pouvoir des saints légendaires, et lors des cortèges funéraires on brûlait de l'encens dans des pots qui étaient ensuite jetés dans les tombes »¹.

A Vauhallan on retrouve des témoignages du cimetière adossé à l'église : une photo de 1857 aimablement offerte par M. et Mme Cabué, une aquarelle de Champin de 1858 qui se trouve à la bibliothèque nationale et la verrière de Sainte Pauline que le SI a décrite par ailleurs.



Photographie 1857



Quelques personnages illustres étaient inhumés à l'intérieur de l'église. Lors de ses fouilles en 1976, Jean Cattant y découvrit plusieurs sépultures dont la plus ancienne est datée, grâce au carbone 14, des années 1126².

Aujourd'hui l'ancien cimetière est encore signalé par la croix de prédication de 1602, classée monument historique en 1984. C'est par le décret du 23 prairial An XII (12 juin 1804) au début de l'Empire que le transfert des cimetières fut décidé hors des murs de l'agglomération ; ils devenaient ainsi propriété communale avec un régime de droit public.

A Vauhallan il fallut attendre le 7 novembre 1858 pour que le Baron de Stadler nouveau maire déclare : « *je mets en première ligne le déplacement du cimetière qui, situé en contre haut du sol et sur la place publique blesse toutes les règles de la salubrité et des convenances. Cette opération importante fera l'objet d'une enquête où chacun sera appelé à donner son avis. Il est bien entendu qu'aucune exhumation n'aurait lieu, on se contenterait de cesser les inhumations en laissant subsister les tombes ou inscriptions placées par les familles. Quelques plantations d'arbustes suffiront pour changer avantageusement l'aspect de cette partie de l'église* ». ³

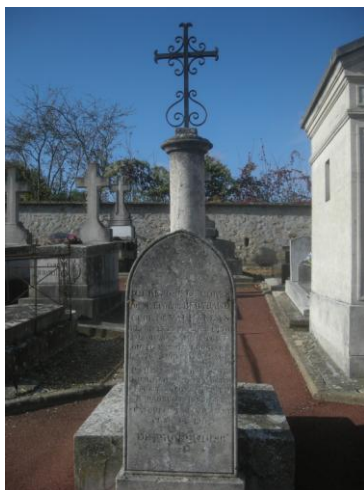
En souvenir de la création du nouveau cimetière à la sortie du village route de Saclay, un calvaire fut dressé avec gravée sur son socle la date « *ANNO 1861* ». Son fut se brisa à l'automne 1992 et la restauration l'amputant dans sa hauteur lui a fait perdre son élégance.

Le 28 juin 1868, dans son allocution de fin de mandat municipal, le baron Stadler précise : « *...Le cimetière placé au milieu du village répandait des émanations malsaines ... Le cimetière transporté à une distance convenable du village est clos de murs et soigneusement entretenu ...* » ³

Suite à la Guerre de 1914-1918, le monument aux Morts⁴ fut érigé dans le cimetière en 1920. Il comporte les noms des Morts de la Grande Guerre auxquels ont été rajoutés ceux de la Guerre de 1939-1945.

Comme tout cimetière de village il existe une servitude *non aedificandi* de 35 m. pour des raisons d'hygiène et de santé publiques, et son entretien est une dépense obligatoire pour la commune. Il est aussi un témoin précieux en matière de coutumes régionales, d'art funéraire et d'archives ; ainsi d'après les inscriptions tombales les Vauhallanais les plus anciens y reposant sont nés en 1778.

La pierre tombale de concession N°62 située juste devant le calvaire est aussi en piteux état.



On y lit difficilement l'hommage suivant

*Ici repose le corps
De M. Eugène Bertrand
Curé de Vauhallan
Depuis le 1er février 1876
Jusqu'au 3 juin 1884
Où il est décédé dans
La 76^e année de son âge.
Par sa grande bonté
Il gagnait tous les cœurs.
Sa mort a plongé dans un
Vif chagrin ses paroissiens
Surtout ceux qui vivaient
Près de lui
DE PROFUNDIS !!
11 février 1895*



Le calvaire : ANNO 1861

¹ : le Parisien 18 – 19 février 1995

² : *Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau* Jean Cattant 1978

³ : Archives communales.

⁴ : Document SI : *le monument aux morts*.